

Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE
Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr

**Comme si rien ne s'était passé...
et pourtant un nouveau monde à construire !**

Dispensé de timbrage
MENDE CT

P

PRESE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Les agents des différents versants de la Fonction publique ont toutes et tous traversé la période du confinement et celle du déconfinement en devant, face à l'impréparation de la situation et la vacuité de consignes claires, faire preuve d'un très grand sens des responsabilités, d'un profond attachement aux valeurs du service public et au principe qu'il soit assuré partout et à tous les usagers.

Chacune et chacun a dû faire preuve d'une très grande inventivité, ne pas compter ses heures pour, par exemple, faire face à la soit-disant « continuité pédagogique numérique » qui jours après jours a laissé un nombre considérable d'élèves au bord du chemin de la démocratisation scolaire tout en renforçant les profondes inégalités sociales préexistantes.

L'état s'est avéré défaillant pour assurer les conditions de travail des agents de la Fonction publique en ne leur fournissant que très partiellement ou très tardivement les moyens nécessaires suffisants alors qu'ils se dévouaient à l'intérêt général et à des missions fondamentales pour la population et la cohésion de notre société dans le cadre du télétravail.

Chacun, dans son service, a pu mesurer concrètement comment les politiques budgétaires d'austérité menées depuis plusieurs décennies ont pu mettre à mal, dans une période cruciale pour toutes et tous, le bon fonctionnement des services publics.

La période de déconfinement et ses divers protocoles plus ou moins opérationnels, n'a pas fait long feu. Les discours gouvernementaux mettant en balance la santé et la préservation de besoins vitaux de la population à la « survie des entreprises » a été un effet de communication pour faire redémarrer le plus rapidement possible une économie confinée par un pouvoir politique qui avait vite compris, dès mars, que sans masques et avec un aussi faible nombre de lits disponibles en réanimation, la pays pourrait courir à la catastrophe sanitaire.

Maintenant, l'heure est à la reconstruction. Le discours présidentiel (du 14 juin) reste flou sur ce point mais cependant **de mauvaises perspectives sont affichées pour les services publics** (*la France s'est endettée pendant la période de crise sanitaire...*) et **les différents agents ont tous fort à**

DEPOSE LE 19/06/20



SOMMAIRE

- P 2** *Le jour d'après*
- P 3** *Plus jamais ça !*
- P 4** *2S2C*
- P 5** *100% Sécu*
- P 6** *Action sociale - « Prof Bashing »*
- P 7** *Retraites, santé, protection sociale : tout doit changer*
- P 8** *La FSU48, c'est aussi...*

craindre pour le devenir de leurs conditions de travail (*travailler plus et plus longtemps*).

Les recettes du monde d'hier, voire d'avant d'hier, semblent vouloir être celles du monde de demain pour reconstruire en pire les inégalités contre lesquelles nous nous battons depuis toujours, chacun dans son service et chacun dans son investissement professionnel au quotidien.

Un nouveau monde rempli de vieux démons est à l'œuvre et les attaques pleuvent de tous les côtés depuis quelques jours : prof bashing habilement orchestré, rapport de la cours des comptes qui est un véritable dénigrement du travail des personnels infirmiers, AS et Psy EN dans ce ministère, retour sur le devant de la scène du projet de réforme des retraites...

Alors, comme nous avons tous vécu des remises en cause profondes à cause de cette crise, et que nous ne voulons pas que cela ne soit qu'une simple répétition avant des événements catastrophiques qui pourraient être amenés à se multiplier dans le futur, **nous pouvons tous faire le constat partagé que le système actuel est à bout.**

Nous pouvons et devons construire collectivement un autre projet de société dans lequel l'humain sera au centre.

Les solutions aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux actuels, tant conjoncturels que structurels, ne

pourront être pensées et mises en œuvre qu'avec celles et ceux qui font concrètement le monde, à savoir les travailleuses et les travailleurs.

Partir des besoins de l'ensemble de la population (avec par exemple le nouveau sujet de l'autonomie voir article page 5) **et y répondre partout et pour tous, doit être un premier objectif.**

Mettre en œuvre des services publics renforcés et proches des usagers (dans le domaine de la santé et ailleurs) **doit être un deuxième objectif** plutôt que de les concevoir comme un coût pour la société en voulant les rogner chaque jour davantage (voir dans ce contexte la tentative des 2S2C article page 4).

La FSU est partie prenante du collectif national « *urgence sociale et environnementale* » qui est à l'origine de la dynamique actuelle « **Plus jamais ça !** » regroupant syndicats et associations.

Au niveau départemental, la FSU Lozère s'est engagée dans cette dynamique. Une première

réunion intersyndicale a eu lieu à Mende le mardi 16 juin (voir compte rendu page 3) pour poser les bases du monde nouveau à construire.

Construire le monde que l'on veut et ne pas se laisser imposer un monde construit pour les intérêts de quelques-uns sera un vrai combat à mener et à gagner collectivement dans les prochains mois.

La rentrée sociale de septembre sera le moment de la confrontation et nous aurons besoin de la mobilisation de toutes et tous pour avancer positivement.

D'ici là, profitez des congés estivaux pour bien recharger les batteries car il va y avoir besoin d'un fort courant en continu dès cet automne.

Bonnes vacances à toutes et tous au nom du bureau de la section départementale de la FSU Lozère.

Hervé Fumel

Le jour d'après ne doit pas être un retour aux jours d'avant

Ce mardi 16 juin 2020 à l'appel de l'intersyndicale départementale CGT santé, FO santé, Sud Santé Sociaux et SNICS FSU, près de 300 personnes se sont rassemblées devant l'Unité d'Admissions Psychiatrique Paul Eluard de Mende.

Les personnels soignants étaient nombreux mais, à l'image des nombreux syndiqués de la FSU arborant les badges « **J'aime le service public notre bien commun** » de nombreux usagers étaient aussi là pour soutenir les soignants dans leurs revendications.



Après les prises de paroles syndicales exposant les différentes revendications, une chaîne humaine s'est constituée le long des Avenues Nelson Mandela et du 8 mai 1945 avant de se transformer en manifestation déambulatoire qui a été accueillie ensuite à l'entrée de l'hôpital Lozère et devant l'EHPAD du centre hospitalier par des personnels soignants manifestant leur mécontentement.

Un « jeté » de blouses a ensuite été organisé sur l'avenue du 8 mai 1945 lors d'un sit-in revendicatif.





- **Mesure n° 8** : pour les droits des étranger-ères et personnes incarcérées en faisant un travail de propositions relatives à l'accueil et l'intégration des migrants et de leur famille sur le département qui laisse vacant de nombreux emplois et recommence à souffrir d'un affaiblissement démographique marqué ;

- **Mesure n° 9** : hausse des salaires, tant dans le secteur privé que dans le secteur public ;

- **Mesure n° 17** : pour l'accès et le droit au logement de qualité pour toutes et tous avec les problématiques départementales marquées dans plusieurs communes urbaines de la cherté des loyers et de la difficulté grandissante des actifs et de leur famille à pouvoir se loger au plus près de leur lieu de travail ;

- **Mesure n°20** : la mutualisation des savoirs et des brevets pour garantir l'accès mondial à l'innovation et la coopération sur les biens médicaux et focalisant sur les difficultés rencontrées par une partie de plus en plus conséquente de la population départementale à pouvoir avoir un accès aux soins (100 % Sécu / mutuelles quand les personnes peuvent se les payer), à garantir une offre de soins plus dense (en particulier dans les secteurs spécialisés), besoins publics et offre marchande...

- **Mesure n°22** : pour une politique monétaire et prudentielle au service des besoins sociaux et environnementaux en focalisant les productions locales, les circuits courts, les monnaies locales

- **Mesure n°30** : accompagner la reconversion via des systèmes de formation et d'enseignement-recherche rénovés en, par exemple, développant le lien entre SupAgro de Florac et les exploitants agricoles du département qui souhaitent se lancer dans des productions bio.

- **Mesure n°32** : repenser les mobilités et les dessertes intra-départementales

Il a été convenu que chaque organisation syndicale travaille ces thématiques dans une perspective de **produire une analyse partagée et collective pour chacune de ces mesures** lors de la prochaine réunion prévue le **mercredi 8 juillet 2020 à 17h** .

Cette réunion sera aussi le moment de proposer et d'organiser collectivement et intersyndicalement les premières actions départementales sur ces mesures. Elle sera aussi l'occasion d'échanger sur l'élargissement de l'organisation jusqu'alors syndicale à des associations signataires du texte au niveau national et représentées sur le département.

Hervé Fumel

La réunion intersyndicale départementale Lozère s'est réunie comme prévu le mardi 16 juin 2020 entre 17h et 19h. La CFTC, la CGT, la FSU et Solidaires y étaient représentées.

Après un analyse partagée de la situation que nous venons de traverser, les grands thèmes, objectifs et mesures du plan de sortie de crise ont été présentés et discutés.

Les échanges ont permis de focaliser sur certaines mesures qui pourraient trouver toute leur pertinence au niveau départemental.

Globalement la nécessité du renforcement de tous les services publics, pour tous et partout sur le territoire départemental a été considéré comme fondamentale pour structurer un monde d'après qui soit en capacité de répondre aux besoins de la population.

Ont été retenues les mesures suivantes à travailler d'ici la fin du mois de juin pour se caler collectivement sur les contenus et leur donner une appropriation départementale :

- **Mesure n° 2** : un plan d'urgence pour l'hôpital public et sa traduction concrète sur les mesures à mettre en œuvre sur le département ;

2S2C...ou les vieux démons sont de retour !!!

Profiter de la période inédite, compliquée, particulière (appelez là comme vous voulez) que nous traversons pour ressortir de derrière les fagots les vieilles rengaines sur les enseignements dits « fondamentaux » et les sous-disciplines, voilà ce que notre ministre Blanquer imagine pour ré-organiser notre système éducatif.

La circulaire du 20 mai relative à la réouverture des écoles et établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages stipule que si « *Au collège l'objectif visé est de maintenir le poids respectif de chaque enseignement, dans le cadre de l'organisation retenue par chaque établissement, liée aux contraintes sanitaires et aux professeurs présents* » « *Les enseignements de français et de mathématiques doivent être priorisés* », et ce, tout en s'asseyant sur les principes inscrits dans le socle commun ainsi que dans la loi d'orientation 2013, à savoir la volonté de mettre à égalité toutes les disciplines et l'accès à la culture pour tous.

Cette hiérarchisation entre disciplines qui refait surface dans ce contexte si particulier est inacceptable. Comment peut-on, alors que l'ensemble des enseignants toutes matières confondues ont répondu présents sur le distanciel, permettant aux élèves de poursuivre leur scolarité à la maison et ont participé activement au retour en classe lors de la reprise les 11 et 18 mai ainsi que le 2 juin, mettre de côté, en outre, l'EPS, en proposant le dispositif 2S2C qui vise à externaliser notre discipline et ainsi réaliser une économie substantielle pour le budget de l'état ?

L'aspect transitoire d'un tel dispositif dans cette période nous aurait certainement poussé à réfléchir à l'organiser au mieux et de façon concertée avec les collectivités. Mais il n'en est rien. Le DASEN 48 l'a confirmé en CTSD, ce dispositif est bien amené à être pérenne. **JM. Blanquer profite donc bien de la situation pour entretenir un flou artistique entre temps scolaire et temps hors-scolaire et ainsi imposer ce 2S2C comme l'alternative à l'organisation de l'école actuelle et renvoyer de fait tout ce qui ne serait pas fondamental hors l'école.** L'objectif, comme d'autres s'y sont essayés, est bien de réduire les enseignements scolaires, notamment l'EPS, au profit d'offres extra-scolaires à la charge des collectivités ou des familles.

Nous connaissons toutes et tous l'appétence de JM. Blanquer pour les « fondamentaux », mais il n'est pas question pour le SNEP-FSU, sous prétexte d'économie, que l'EPS, enseignement essentiel, soit mise à l'écart. **Au contraire il y a nécessité de développer l'EPS dans le cadre de l'École obligatoire.** C'est le sens de la proposition de résolution n° 3059 proposée par 41 député-es, « *pour un service public en faveur d'une culture sportive pour toutes et pour tous* » enregistrée à l'assemblée nationale le 4 juin 2020.

François ROBIN

Et dans les écoles ... le retour déguisé de la territorialisation et des fondamentaux comme au temps des rythmes scolaires!

Mis en place dans le cadre de conventions signées entre l'Éducation nationale et les collectivités, le dispositif 2S2C (sport, santé, culture, civisme) semble être pour des collectivités territoriales et parfois certains parents une solution pratique pour respecter le protocole sanitaire et accueillir tous les enfants dans les écoles.

Au vu des annonces ministérielles, il apparaît clairement qu'il **s'agit d'un nouveau cheval de Troie** : en prétendant permettre à tous les élèves le retour à l'école, **ce dispositif dissimule en réalité un appauvrissement des apprentissages visés au sein de l'École et une étape d'ampleur menant vers la territorialisation de l'école.** Le résultat en sera un transfert de compétences de l'Éducation nationale vers les collectivités, une externalisation de certaines disciplines par délégation à « *des partenaires extérieurs* » (Collectivités, clubs sportifs, associations culturelles, entreprises) et de ce fait un accroissement des inégalités entre les territoires en matière d'offre de formation ... comme au temps des rythmes scolaires.

Pour le ministre, il s'agit là d'une nouvelle opportunité de recentrer les apprentissages scolaires sur le « *lire-écrire-compter* », avec externalisation de l'éducation physique et

des activités artistiques vers les collectivités. Les activités physiques, sportives et artistiques font partie intégrante d'un enseignement émancipateur, contre une vision utilitariste de l'école qui se limite à l'enseignement des supposés fondamentaux. Elles nécessitent une formation initiale et continue importante et la professionnalité des enseignant-e-s qui les dispensent ne peut être foulée aux pieds de cette manière.

Il s'agit d'une nouvelle étape dans la territorialisation de l'école, qui va aggraver les inégalités scolaires. En effet, le transfert de compétences va creuser l'écart entre les collectivités et les villes en terme d'offre de formation. Si certaines « activités », support des enseignements actuellement proposés, étaient prises en charge par les collectivités, il est certain qu'elles ne seraient pas de même qualité entre une collectivité riche et une collectivité pauvre : il est d'ores et déjà certain que la compensation envisagée par le ministère ne couvrira pas la dépense des collectivités et ce, malgré l'enveloppe de 250 millions d'Euros pour sa mise en place.

Encore une fois, ce seront les enfants des milieux populaires et des espaces ruraux qui en feront les frais.

Nathalie PERRET

Lettre ouverte à Olivier Veran (extraits)

CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR, Ensemble et solidaires, LSR

L'état d'impréparation dans lequel le pays s'est trouvé [pour faire face au COVID] est attribuable aux politiques budgétaires menées depuis 1995 [...] . Pour nos organisations, une question se pose : va-t-on poursuivre dans cette voie ? Nous avons pris connaissance du contenu des projets de loi organique et ordinaire. Nous souhaitons vous dire que nous ne sommes en rien rassurés.

Sur la reprise de la dette tout d'abord

Nous sommes inquiets quant à l'annonce du gouvernement précisant que le coût de la crise sanitaire serait repris par la CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale) dont la fonction est d'apurer à terme la dette mise à la charge de la Sécurité sociale, en ponctionnant les ressources annuelles des organismes. [...] le président et le gouvernement vont faire payer le coût de la crise à la Sécurité sociale et donc aux assurés sociaux.

La Sécurité sociale d'un côté, et les services publics de l'autre vont supporter le « coûte que coûte » mis en avant par le président de la République au tout début du confinement

Sur la prise en charge de la perte d'autonomie ensuite

La prise en charge de la perte d'autonomie, que ce soit

au domicile ou en établissement, doit être du ressort de la Sécurité sociale en intégrant « *le droit à l'autonomie* » dans la branche maladie de la Sécurité sociale [...] et non par une branche supplémentaire [...] via un financement spécifique.

La perte d'autonomie peut survenir à tout âge et nous estimons qu'elle fait partie des aléas de la vie tout comme la maladie, la maternité, l'invalidité, le décès ou les accidents du travail et les maladies professionnelles. Une branche supplémentaire stigmatiserait une partie de la population et fragiliserait son financement alors qu'il s'agit d'un aléa de la vie.

Nous nous inquiétons également des sommes annoncées (2,3 milliards d'euros) pour financer la prise en charge de la perte d'autonomie via une partie de la CSG, en 2024 seulement. Cette somme est notoirement insuffisante : certains rapports chiffreraient à 10 milliards en 2030 la couverture des besoins. Nous sommes conscients qu'une amélioration et un élargissement des prises en charge par l'assurance maladie impliquent un renforcement de ses recettes. Pour cela, nous estimons que ceci doit se faire dans le cadre du salaire socialisé à partir des cotisations sociales, en préservant les ressources de l'assurance-maladie : remise en cause des différentes exonérations de cotisations sociales (27,3 milliards d'euros en 2017) et des paradis fiscaux existants.

100 % sécu c'est le moment !

Au début du mois de mai 2020 la SFR FSU 48 écrivait à propos du mandat « 100 % sécu » porté par notre congrès de 2019 : « CE MANDAT EST UTOPIQUE, C'EST EN CE SENS QU'IL EST IMPORTANT. IL POUVAIT PARAÎTRE FORMEL OU SUSPENDU À L'APPARITION D'UN HYPOTHÉTIQUE TEMPS PLUS FAVORABLE À LA MOBILISATION. **CE TEMPS EST VENU [...]** »

Un mois plus tard s'ouvre le « Sègur de la santé » dont la présentation met en avant un vocabulaire très « monde d'avant Covid », là où les soignants demandent postes et salaires.

Tout ceci est assez inquiétant. Raison de plus pour rappeler les demandes de la FSU (et des autres organisations signataires de la lettre ouverte à Olivier Veran). Très vite arrivent les questions concrètes et les réponses à ces questions nous engageront pour longtemps.

La période qui s'ouvre exigera une grande clarté des positions des uns et des autres sous peine de lourdes déconvenues et certaines déclarations unanimistes que l'on entend çà et là ne remplissent pas obligatoirement ce critère.

Pour les retraités, et futurs retraités, la dépendance est un enjeu majeur. Il s'agit de sécuriser son financement à un niveau suffisant, mais aussi de l'intégrer dans le système solidaire de la sécurité sociale, socle du « modèle social » dont l'actualité montre l'importance.

Mais cette actualité rappelle aussi que la dépendance peut devenir une source de profits, avec les conséquences que l'on a vu à travers le fonctionnement de certains EPHAD privés. Les groupes de pression sont puissants et les appétits pour « l'or gris » n'ont pas été éteints par le Covid, bien au contraire !

La Section Fédérale des Retraités FSU

Action Sociale - Prestations interministérielles



Le Guide 2020 des prestations sociales interministérielles édité par la FSU est à retrouver en intégralité sur notre site internet

<https://fsu48.fsu.fr/action-sociale-guide-fsu-prestations-interministerielles/>

La crise sanitaire que nous vivons a fortement impacté la vie quotidienne des agent-es et de l'ensemble de la population, faisant apparaître les priorités fondamentales: la santé, l'alimentation, le logement... La FSU s'engage au quotidien pour préserver les moyens pour vivre des travailleur-ses et de l'ensemble de la population, pour lutter contre les inégalités sociales, pour défendre les droits et principes fondamentaux. L'action sociale accompagne la vie quotidienne des agent-es et participe à promouvoir leurs droits : alimentation et restauration de qualité, logement décent, enfance et vie familiale, vacances, loisirs, culture... Les budgets qui lui sont destinés doivent être augmentés et utilisés à plein.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'accompagnement du handicap et de la dépendance sont des objectifs prioritaires dans la définition des prestations. Le statut général des fonctionnaires dans son article 9, prévoit la définition et la mise en œuvre de l'action sociale par les personnels eux-mêmes. La FSU est particulièrement attachée à ce mode de gouvernance. Les

agent-es doivent pouvoir facilement s'adresser à leurs représentant-es du personnel et à leur administration pour bénéficier des prestations et faire connaître leurs besoins. **Ce guide de la FSU sur les prestations interministérielles d'action sociale a pour objectif de permettre à chaque agent-e d'avoir une bonne connaissance des prestations offertes, de savoir à qui s'adresser pour les obtenir, de connaître l'utilisation des crédits alloués.** Ce guide est également un outil pour, ensemble, réfléchir et proposer l'adaptation ou la création de prestations pour répondre à l'évolution des besoins des agent-es.

Campagne de dénigrement des professeurs

Déclaration commune au CSE du 11 juin 2020

SNES-FSU, SNUipp-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, FSU,
SE-UNSA, SNALC, SGEN-CFDT, FEP-CFDT,
Sud éducation, CGT educ'action, SNFOLC

Certains médias sont actuellement lancés dans une campagne de dénigrement des professeurs, de leur supposé manque de travail durant le confinement, de leur supposée réticence à reprendre le chemin des écoles et des établissements. Les organisations membres du CSE s'indignent de ces discours mal informés, stigmatisant l'ensemble d'une profession. Le service public d'éducation a tenu pendant cette période difficile de part l'investissement des personnels, en dépit des nombreuses difficultés auxquelles ils ont été confrontés. Les facteurs limitant la reprise sont avant tout d'ordre médical et matériel, liés à l'application des consignes et du protocole sanitaires. **Les organisations du CSE demandent au ministre de s'exprimer publiquement pour dénoncer cette campagne calomnieuse et soutenir les personnels de son ministère.**



Retraites, santé, protection sociale : tout doit changer

Alors que le gouvernement n'a toujours pas retiré définitivement sa réforme des retraites et qu'il a engagé plusieurs discussions, celle du « Ségur de la santé » sur le système de soins, mais aussi celle autour de la création d'un « 5^{ème} risque Perte d'autonomie » dans le cadre d'une loi « Grand âge », les organisations appellent à une réorientation globale des politiques suivies sur l'ensemble de ces sujets. Elles se félicitent de la réussite des mobilisations des personnels de santé et des usager-es du 16 juin. La crise sanitaire a en effet révélé le besoin de conforter l'ensemble de notre modèle pour plus d'égalité et de solidarité.



Le système de retraites doit être conforté et amélioré pour garantir un montant de pension permettant à toutes et tous de vivre correctement. Pour cela, une revalorisation des pensions actuellement servies et des améliorations du système actuel de retraites doivent être décidées, ce que le gouvernement n'envisage pas, faisant subir des décotes de plus en plus nombreuses et des pensions insuffisantes au monde du travail et aux femmes en particulier. Pire, la possibilité de remettre la réforme des retraites à l'ordre du jour a été de nouveau évoquée publiquement.

Les organisations rappellent que cette réforme rend incertain le montant des pensions, qui ne dépend plus que de la variation de la valeur d'un point. A rebours de ces orientations, le besoin de sécurisations collectives n'a jamais été aussi grand qu'après la crise sanitaire. **Les organisations demandent l'abandon définitif de la réforme, l'ouverture de discussions pour améliorer le système actuel, l'augmentation immédiate des minima de pensions au niveau du Smic.**

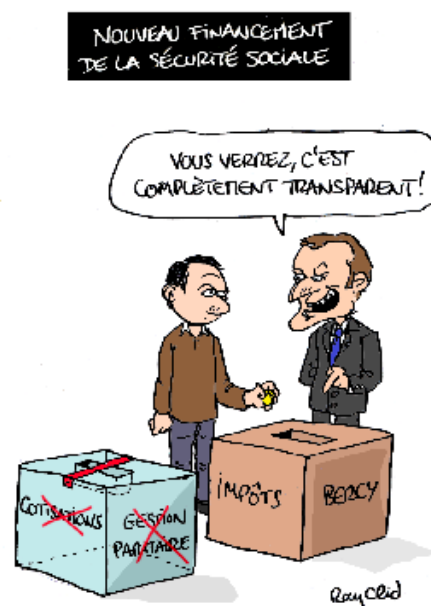
La même logique doit prévaloir pour la perte d'autonomie. **Les organisations demandent une prise en charge à 100% de la perte d'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale.** La prise en charge de la perte d'autonomie, que ce soit au domicile ou en établissement, doit être du ressort de la solidarité nationale et assurée par la sécurité sociale en intégrant «le droit à l'autonomie» dans la branche maladie de la sécurité sociale. C'est la raison pour laquelle nous refusons la logique de création d'une « 5^{ème} branche », de même que l'identification d'une contribution spécifique. C'est l'ensemble de l'assurance maladie qui doit trouver des recettes supplémentaires, ce qui peut se faire à partir des cotisations sociales, en commençant par remettre en cause les différentes exonérations, en luttant contre

l'exil fiscal et social, et par de nouvelles cotisations sur tous les revenus distribués.

S'agissant du système de santé, ce sont les personnels et les étudiant-e-s volontaires ou réquisitionné-e-s qui ont fait tenir le système. Mais cette crise a aussi mis au grand jour le manque criant de moyens matériels, de lits d'hôpitaux, de personnels, la situation difficile dans les EHPAD et le secteur de l'aide à domicile. **L'austérité a affaibli l'hôpital public, les EHPAD, et touché les personnels de plein fouet :** ils ont vu leur nombre diminuer, leurs conditions de travail empirer et leurs salaires, déjà insuffisants, stagner.

Il est temps de revaloriser les salaires et les qualifications pour permettre de reconnaître la contribution indispensable de ces personnes à la santé et au lien social. Il est urgent d'abandonner la sélection et de créer des places pour permettre le recrutement de plus de soignant-e-s.

Nos organisations porteront ces revendications y compris dans les luttes!



La FSU48, c'est aussi...

Un site internet

<https://fsu48.fsu.fr/>

Et une page FACEBOOK

<https://www.facebook.com/fsu.lozere>